

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

---

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1396

présenté par  
M. Christophe, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À la fin de l'alinéa 54, substituer au mot :

« national »

les mots :

« mentionné à l'article L. 5311-9 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.